

APPEL A PROJET – CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL

RUE JEANNE DE BOULOGNE

Identification de la collectivité : M. Raphaël BERNARDIN, Maire, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice-La-Pointe - Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 –
Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Objet de l'Avis : Avis d'appel à projet Cession amiable d'un terrain communal situé Rue Jeanne De Boulogne appartenant à la Commune de Saint Sulpice La Pointe (81370)
Cet appel à projet a pour objet de recueillir des candidatures proposant un projet immobilier de nature à combler la dent creuse que constitue le terrain mis en vente. Dans cette perspective, le projet immobilier devra garantir une insertion harmonieuse dans le tissu environnant

Modalités d'attribution : Les candidats doivent se reporter au cahier des charges pour les justificatifs à produire. Une phase d'audition – négociation pourra être organisée avec tout ou partie des candidats.

Critères de sélection :

Les critères d'évaluations sont ceux énoncés dans le cahier des charges

Date limite : Le 25 janvier 2019 à 17h00.

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible gratuitement en adressant une demande par courriel auprès de M. Jean-Christophe COULOM, responsable du service Urbanisme à l'adresse mail suivante : jean-christophe.coulom@ville-saint-sulpice-81.fr
Ou en téléchargeant le dossier sur le site de la Commune <https://www.ville-saint-sulpice-81.fr>

Publication : Publication réalisée sur le site de la Dépêche du Midi (JAL) – le site internet de la Commune de Saint Sulpice La Pointe